DLP 12-8-82016963

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -

SIRET : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

85,00 francs
ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 25 - Mercredi 11 Août 1982

VITICULTURE

MILDIOU

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'installation du mildiou d'automne. En conséquence, le renouvellement du dernier traitement cuprique s'avère nécessaire dans les parcelles où des sorties de taches seraient observées pour maintenir un feuillage sain jusqu'à l'approche des vendanges.

Dans les vignobles où un traitement spécifique contre la pourriture grise n'a pas été effectué, on préférera un organo-cuprique ayant une action contre cette maladie et dans ceux où sévit le black-rot, on choisira une spécialité cuprique contenant du mancozèbe.

VERS DE LA GRAPPE

Le vol de troisième génération d'Eudémis est amorcé depuis le début du mois dans les situations les plus précoces. Des dépôts de pontes ont déjà été observés et se poursuivent.

En conséquence dans ces secteurs et principalement dans les vignobles ou parcelles qui ont subi des attaques assez nombreuses au cours de la 2ème génération (Libournais - Médoc - Sauternais ainsi que dans les foyers habituels du Bergeracois et de la Vallée de la Garonne : Buzet), une intervention est conseillée en fin de semaine ou au tout début de la semaine prochaine.

Dans les autres vignobles plus tardifs ou peu atteints en 2ème génération, attendre un prochain bulletin.

ARAIGNEES ROUGES

Pour réduire les populations existantes et limiter le dépôt des oeufs d'hiver, intervenir avec un acaricide spécifique si l'on dénombre 45 % de feuilles agées occupées par une ou plusieurs formes mobiles.

.../...

P 485

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les captures de seconde génération se poursuivent aux pièges sexuels et des dépôts de ponte sont toujours observés. En conséquence, il y a lieu de renouveler le traitement préconisé dans le bulletin n° 23 en respectant les délais d'emploi des insecticides avant récolte.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER SUR POMACEES

Dans les vergers de poiriers et pommiers situés au voisinage des vergers de pêchers, on choisira un produit efficace à la fois contre le carpocapse et la tordeuse orientale à la dose prescrite contre ce dernier ravageur.

TORDEUSE DE LA PELURE

(Adoxophyes reticulana)

Dans les vergers où sévit cette tordeuse, utiliser l'azinphos méthyl (nombreuses spécialités) ou le méthidathion (Ultracide) ou le méthomyl (Lannate) également efficace sur les deux ravageurs cités ci-dessus.

PHYLLOXERA DU POIRIER

Les conditions de température et d'hygrométrie ayant été favorables au développement du phylloxéra, il convient de prévoir dans la période du 12 au 22 août un troisième traitement contre ce ravageur, dans les vergers contaminés. Pour les spécialités utilisables et les conditions d'emploi, se reporter au bulletin n° 19 du 15 juin 1982.

ARAIGNEES ROUGES

Se référer à la rubrique viticulture du présent bulletin. Vérifier les délais d'utilisation des produits avant récolte.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Poursuivre la protection des pousses et des écussons ainsi que sur l'ensemble des vergers non récoltés en tenant compte des délais d'emploi des insecticides avant récolte.

TOUTES CULTURES

ECAILLE FILEUSE

Le second vol de papillons a été fortement perturbé par les pluies du 26 juillet au 6 août, souvent accompagnées par des chutes sensibles de température. En conséquence, le taux de 50 % des captures n'est pas encore atteint. Ces conditions ne permettent pas encore de prévoir un traitement dans l'immédiat.

Imprimerie de la Station
de Bordeaux
Directeur-Gérant : M. LARGE

Maintenir la protection jusqu'à la véraison dans les vignobles en production, en particulier s'ils ont été grêlés ainsi que dans les jeunes vignes et pépinières.

Utiliser de préférence en produit cuprique ou organo-cuprique qui favorisera l'aoûtement des bois.

BLACK - ROT

Dans les vignobles où la maladie est présente, des dégâts sur grappes ont été observés. En raison des dernières pluies importantes, renouveler le traitement dans toutes les zones atteintes par cette maladie.

OIDIUM

De nouveaux dégâts ont été observés sur grappes en Indre-et-Loire, notamment sur Chenin. Maintenir la protection jusqu'à la véraison pour les vignobles en production et jusqu'à l'aoûtement du bois dans les pépinières et les jeunes vignes.

ACARIENS

Dans les parcelles où la présence d'acariens rouges et jaunes atteint un niveau élevé, intervenir avec un acaricide spécifique d'été efficace contre les oeufs, les larves et les adultes, afin de réduire les risques de fortes invasions au printemps 1983. Le seuil indicatif de traitement est de 30 à 45 % de feuilles occupées.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE   CULTURES LEGUMIERES

Les pluies contaminatrices du 02 au 06 Août ont pu permettre l'installation de taches apparaissant actuellement et jusqu'au 15 Août. La protection des cultures qui ne seront pas défanées prochainement est nécessaire. Procéder au défanage si la croissance des tubercules est terminée.

MILDIOU DE LA TOMATE

Les conditions climatiques sont toujours très favorables à la maladie Renouveler dès réception l'intervention préconisée dans le Bulletin n° 25.

SEPTORIOSE DU CELERI

Les contaminations graves de la période du 03 au 06 Août feront apparaître de nouvelles taches jusqu'aux environs du 22 Août. Renouveler la dernière protection dès réception si celle-ci a été lessivée, ou en début de semaine prochaine dans les autres cas.

TEIGNE DU POIREAU

Le troisième vol se poursuit. De nouvelles chenilles apparaîtront en fin de semaine et en début de semaine prochaine. Maintenir la protection. Profiter du traitement dirigé contre la Teigne pour protéger les poireaux de la rouille, dès l'apparition des premiers symptômes. Produits utilisables :

* Mancozèbe : 160 g/hl (Dithane, Sandozèbe)
* Manèbe : 160 g/hl (Nombreuses spécialités)
* Propinèbe : 210 g/hl (Antracol)
* Manèbe + Zinèbe)
* Triforine + Manèbe (doses suivant les spécialités
* Tridémorphe + Manèbe)

P 486

.../...

OIDIUM DU FRAISIER

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de cette maladie. Il est conseillé d'intervenir, notamment sur jeunes plantations avec une spécialité à base de :

Bupirimate : 25 g/hl (Nimrod)
Triadimefon : 7,5 g/hl (Bayleton)
Soufre liquide micronisé : 400 g/hl (Nombreuses spécialités)

PUCERONS CENDRES DU CHOU

Surveiller attentivement le coeur des choux et intervenir dès l'apparition des premiers foyers. Si des chenilles sont également observées, utiliser un produit efficace contre ces deux types de ravageurs.

* * *

Appelé à d'autres fonctions, Monsieur Charles de la MESSELIERE quitte la Station d'Avertissements Agricoles. Il remercie vivement tous les techniciens et agriculteurs qui l'ont aidé dans son travail. Il leur demande de bien vouloir continuer à apporter leur concours pour les problèmes viticoles à son successeur, Monsieur Yves MONNET.